



Pour le droit des artistes

Communiqué de presse

Vendredi 5 juillet 2024

Élections

L'ADAGP appelle à voter pour les droits et les libertés de tous les artistes

L'ADAGP a été créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale par des artistes de toutes origines, confessions et nationalités, partageant des idéaux d'universalisme et de partage et ayant trouvé dans une France meurtrie mais réunie, une terre d'accueil fertile où l'art et la culture pourraient s'épanouir.

Depuis plus de 70 ans, l'ADAGP porte ces valeurs d'ouverture au monde et de diversité des cultures. L'ADAGP s'honore d'accueillir aujourd'hui en son sein des artistes de plus de 120 nationalités, s'exprimant dans plus de 40 disciplines artistiques, réunis par la langue universelle de la création.

L'art se nourrit des différences, s'enrichit des rencontres, jette des ponts entre les peuples. Il nous appartient de protéger précieusement cet héritage commun.

À l'heure où la France s'engage vers l'inconnu et où s'esquissent les ombres de la division, l'ADAGP réaffirme sa détermination à continuer de défendre avec ardeur les droits et les libertés de tous les artistes.

Dans la peur et l'obscurité, l'art reste la plus belle lumière d'espoir.

Le conseil d'administration et la direction de l'ADAGP